

## **Petit-déjeuner de Presse**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 22 mars 2007**

\*\*\*\*\*

**Rapport et avis du CESR Ile-de-France  
du 22 mars 2007, relatif à  
« La densification :  
pour un urbanisme à échelle humaine »**

\*\*\*\*\*

**Intervention devant la presse de  
Jean-Claude Boucherat,  
Président du Conseil économique et social  
de la Région Ile-de-France**

La réflexion que mène aujourd'hui le CESR Ile-de-France sur la densification et l'urbanisme est le fruit des travaux antérieurs menés par ses commissions et notamment celle de la ville, de l'habitat et du cadre de vie autour des thématiques de la ville, du logement, du foncier de la qualité de vie, des transports ou encore de la préservation et la valorisation des espaces naturels et agricoles.

Je n'oublie pas les travaux de la commission de l'aménagement du territoire qui, depuis 2002, traite de la révision du Schéma directeur de 1994. Notre Assemblée vient d'ailleurs d'adopter, le 8 février dernier, un quatrième avis sur le projet de SDRIF dans lequel les questions que nous allons évoquer avec vous ce matin sont fortement présentes.

Pour illustrer l'implication du Conseil économique et social régional sur ces questions d'urbanité, je pourrais remonter le cours du temps. C'est en effet à l'été 98, que Pierre Desforge rendit un rapport sur « la qualité de vie dans les grands ensembles ».

En mai 2001, Marie-Paule Roumieux s'attela au « logement des jeunes en Ile-de-France », un travail étendu par Gilbert Diepois, en septembre 2002, à l'ensemble de la problématique du logement avec son rapport sur « le logement en Ile-de-France en 2002 ». Je pense aussi à Pierre Moulié et aux « premières contributions du CESR en vue de la révision du SDRIF, en décembre 2004, à Bernard Laurent, en avril 2005 avec son rapport sur « la chaîne du logement en Ile-de-France », à Jérôme Regnault, en avril 2006 et son rapport sur « la préservation et la valorisation des espaces naturels et agricoles de la ceinture verte » puis à tous les travaux autour du Schéma directeur, celui de juin 2006 sur « la vision régionale », celui d'octobre 2006 sur « les contributions complémentaires » et enfin, le 8 février dernier, celui sur « le projet de SDRIF » déjà cité. Je n'oublie pas la contribution du CESR sur « les transports et la révision du SDRIF » réalisée en février 2005 par Lucien Dumont-Fouya et Jean-Michel Paumier.

A l'écoute de l'énoncé de ces nombreux travaux, la légitimité du CESR en matière d'urbanité n'est pas contestable.

Je me souviens même que le CESR n'a cessé de recommander un pilotage au niveau régional en matière de maîtrise foncière ou de compétence logement et ce n'est pas sans une certaine fierté, voire une réelle fierté que j'ai pu lire, cette semaine, dans les colonnes de *Décideurs Ile-de-France* -n'est-ce pas Caroline Rigaud- qu'un homme aussi sérieux que celui qui a donné naissance à l'ANRU fait savoir qu'il inscrit, comme l'une de ses quatre causes nationales, la création d'un Office national pour l'habitat dont l'un des grands chantiers pourrait tout simplement être de « piloter la réflexion » sur un programme spécifique à l'Ile-de-France. Et ce même homme politique de constater que notre région capitale souffre de « l'absence d'une gouvernance publique opérationnelle collective » et de suggérer même la création d'un syndicat mixte, « outil opérationnel et non pas de simple planification » réunissant la Région, les départements, les villes, l'Etat et « tous les autres acteurs ».

Voici une belle réponse à ceux qui se demandent si les recommandations du CESR trouvent une traduction concrète dans les politiques publiques...

Avec le rapport de la commission ville, habitat et cadre de vie que préside Michel Langlois et qui a choisi Lucien Dumont-Fouya pour rapporteur de ce travail sur « la densification pour un urbanisme à échelle humaine », le CESR s'ancre un peu plus dans sa réalité de terrain et dans l'actualité. L'actualité c'est celle du Schéma directeur dont le projet qui vient d'être arrêté par les élus régionaux le 15 février dernier a retenu le concept de « compacité ». L'actualité, c'est aussi celle que vous rendez publique tous les jours au travers de vos publications. « Faut-il construire des tours à Paris » titrait la semaine passée l'hebdomadaire *Marianne*. *Libération* dans un dossier sur l'architecture parisienne s'intéressait il y a quelques jours aux logements du futur. *La Croix* s'interrogeait, le 13 mars dernier, sur la manière d'associer les habitants à la construction de leur ville et à l'invention des nouveaux quartiers. Autant de thèmes qu'aborde le rapport que va vous présenter dans un instant Lucien Dumont-Fouya.

Mais l'actualité c'est aussi celle de notre région. Les 3, 4 et 5 avril prochains, l'Association des Maires d'Ile-de-France, dans le cadre de ses 11<sup>èmes</sup> Assises et du Salon de la nouvelle ville, met à l'honneur la densification dans son atelier sur « l'avenir de la métropole francilienne ».

Quelques jours auparavant, à Bobigny, il aura également été question de densification et de logement. En effet, l'Agence départementale d'information sur le logement de la Seine-Saint-Denis, l'ADIL 93, présidée par Michel Langlois, organise le vendredi 30 mars, un débat autour du thème « Densification et logement : quel avenir ? ».

La chaîne de télévision *Demain TV*, chaîne spécialisée dans les questions d'emplois et de vie dans les quartiers, diffusera à partir de samedi soir et à 8 reprises, un débat autour de l'avenir de l'Ile-de-France avec comme question principale celle de la densification. Ce plateau télé a permis à Claude Pernès, Mireille Ferri, Philippe Kaltenbach, maire de Clamart, Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes et 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne et moi-même de faire un travail d'explication et de pédagogie sur la notion même de densification.

Ce rapport du CESR sur « la densification pour un urbanisme à échelle humaine » aborde donc le thème de la densité des fonctionnalités de la ville.

Je ne sais pas si notre rapport est un beau projet pour reprendre une terminologie d'architecte, mais je sais en tout cas qu'il est le fruit d'un beau travail. Il analyse comment et où densifier ; il s'intègre dans la ligne directrice du SDRIF et propose un certain nombre de piste de réflexions afin de contribuer à améliorer la qualité de vie des Franciliens, dans une métropole attractive. Il y est question de formes nouvelles, de nouveaux matériaux, d'équipements novateurs, de baisse des nuisances, etc.

Avant de céder la parole à Lucien Dumont-Fouya, c'est à Michel Langlois, président de la commission ville, habitat, cadre de vie que je vais demander de dire quelques mots pour vous expliquer le travail de la commission et l'état d'esprit qui a animé ses membres dans l'élaboration de ce rapport.